

**ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE**

Direction Financière, Juridique et des Moyens

Sous-direction juridique et de l’achat public

Service de la commande publique

75058 Paris Cedex 01

**MARCHE PUBLIC DE SERVICES**

**ANNEXE N°1**

**AU**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**PRESTATIONS DE SEVICES RELATIF A L’EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET ECLAIRAGE pour l’ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE**

**CADRE D’ANALYSE DE LA VALEUR TECHNIQUE (MEMOIRE TECHNIQUE)**

**La réponse du candidat devra être conforme aux dispositions du DCE (notamment du CCTP).**

**NOM DU CANDIDAT : …………..**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Chapitre** | **Contenu / Informations attendues** | **Repère du document, du chapitre ou de la page dans le mémoire technique (à compléter)** |
| **1 Gestion globale et pilotage**  **/20** | Justifier la pertinence des moyens mise en œuvre par le représentant du Titulaire et l’encadrement opérationnel dans leurs missions et organisation. |  |
| Méthodologie et outils de gestion et de pilotage la pertinence des moyens proposés pour assurer le suivi des interventions (GMAO), qualité des outils de reporting et transparence des informations fournies |  |
| Capacité à respecter les délais et garantir la disponibilité des moyens humains et matériels. Planification des ressources, gestion des stocks et astreintes. |  |
| Méthodologie proposée pour assurer le devoir de conseil. Processus structuré de veille technique et réglementaire, gestion documentaire, suivi des contrôles réglementaires, études, analyse des risque… |  |
| Capacité à proposer des outils, process pour l’amélioration technique, la qualité et pertinence des propositions annuelles de travaux et cheminement des travaux |  |
| Organigramme complet et détaillé du personnel minimum présent sur le site en jour ouvré et week-end |  |
| Manière dont les effectifs et les volumes horaires par profil de poste sont proportionnés pour répondre aux respects des obligations de résultats inscrites dans le CCTP |  |
| CV détaillé du personnel affecté à l’exécution des prestations et attestations de formation de base et professionnelle. |  |
| Préciser pour les profils, l’organisation mis en place en terme de présence sur site et de travail à distance, mais aussi l’organisation pour les permanences et astreintes, PPCI etc.. |  |
| Les moyens matériels minimum à mettre en place pour respecter ses obligations de résultat. |  |
| **2 – Prestations Forfaitaires**  **/30** | Conformité et précision des gammes et programmes de maintenance préventive et corrective, clarté et pertinence des gammes proposées pour les équipements C1 et C2 |  |
| stratégie de maintenance des installations d’éclairage (expérience des personnels mobilisés, formation spécifiques, organisation, planification etc….) |  |
| Procédure et modalité de la traçabilité mise en œuvre de la maintenance des éclairages. |  |
| Qualité et conformité des équipements et matériels proposés. Pertinence et robustesse des solutions techniques choisies (sources lumineuses, garanti des luminaires installés composants, matériel électrique…). |  |
| Un programme complet de maintenance pour les onduleurs Présentation d’un programme de maintenance de base + astreinte et fournitures des pièces pour la maintenance corrective. |  |
| Un programme complet de maintenance pour les automates programmables de sécurité électrique. Présentation d’un programme de maintenance de base + astreinte et fournitures des pièces pour la maintenance corrective |  |
|  | |
| **3 – Performance énergétique et environnemental**  **/10** | Pertinence des solutions techniques d’optimisation énergétique proposées. Méthodologie d'analyse et suivi énergétique, qualité des propositions d’améliorations énergétiques (réduction de consommation, gestion automatisée des installations électriques et éclairages). |  |
| Justifie que le Référent énergie bénéficie de la formation et l’expérience nécessaire à assurer ces missions. |  |
| La mise en place de la démarche est proposée par le Titulaire dans son offre et pour chaque phase contractuelle (définition des procédures, méthodes, méthodologie de comptage, fréquences de relève et objectifs etc.…) |  |
| Proposition d’une garantie de traitement des installations (collecte des anciens matériels, proposition d’équipement circulaire issu du réemploi etc..) |  |
| Organisation générale de la gestion des déchets |  |